

# DIGICOLJUST

## Colonial Violence, Subaltern Agency and Shared Archival Heritage: A Digital Platform of Colonial Judiciary Sources

Contract - B2191/P2/DIGICOLJUST

### RÉSUMÉ

#### **Contexte**

DIGICOLJUST est un projet pilote de deux ans qui fédère l'expertise scientifique des Archives de l'État, de l'ULB et de la VUB, leurs compétences et responsabilités respectives en tant que centres de gestion du patrimoine, de production de connaissances et de formation des professeurs d'histoire, autour d'un élément central mais controversé du patrimoine fédéral belge.

Des dizaines de conseils de guerre ont été créés lors de la conquête et de la "pacification" du Congo dans le dernier quart du XIXe siècle. Les tribunaux militaires ont été progressivement établis de manière permanente dans tout le Congo, principalement entre 1889 et 1921. Certaines d'entre elles ont été maintenues jusqu'à l'indépendance en 1960. Plus de 5 000 dossiers produits par ces juridictions ont été conservés. Ces archives témoignent d'épisodes historiques exceptionnels - la conquête, les périodes de rébellion et d'insurrection, les deux guerres mondiales - et de la vie quotidienne des soldats et officiers européens et africains de la Force Publique.

Les dossiers de procès des tribunaux militaires de l'État libre du Congo (1885-1908) et du Congo belge (1908-1960) constituent un patrimoine unique. Les tribunaux militaires ont jugé des soldats congolais et des officiers belges pour des violations du droit militaire et civil. Ces archives de procès sont d'une importance fondamentale à trois titres. Premièrement, elles contiennent d'innombrables cas d'insubordination, de vol, de désertion, de toxicomanie ou de violence sexuelle, jetant une lumière crue sur les troubles quotidiens qui agitent les forces armées congolaises. Deuxièmement, ils étaient actifs en temps de paix comme en temps de guerre, fournissant ainsi un aperçu crucial des différentes formes de gouvernance militaire. Troisièmement, en cas de troubles, des régions entières pouvaient être placées sous un "régime militaire". Les tribunaux militaires sanctionnaient les Congolais qui se rebellaient contre l'État, offrant ainsi un aperçu exceptionnel de l'histoire de leur résistance au régime colonial.

Les documents produits par les tribunaux militaires de l'État libre du Congo et du Congo belge ont fait partie des archives coloniales déplacées vers la Belgique métropolitaine en 1960-1961. Le Ministère des Affaires étrangères - qui a succédé au Ministère des Colonies, premier producteur officiel de ces documents - a d'abord placé ces archives dans les bâtiments des Archives de l'État pour les conserver. A partir de 1997, le ministère a transféré ses archives dans ses locaux. Toutefois, suite à la signature d'un protocole d'accord entre le ministère des Affaires étrangères et les Archives de l'État en 2014, l'ensemble des 9,5 kilomètres linéaires des archives dites "africaines" sont transférées aux Archives de l'État, qui sont désormais chargées de leur gestion.

#### **Objectifs**

L'ambition de DIGICOLJUST a avant tout été de rendre une partie importante des archives coloniales belges librement et facilement accessibles à la communauté académique par le biais d'une campagne de numérisation et d'offrir des outils pour un accès partagé à une partie importante des

archives publiques coloniales "déplacées". Il visait également l'exploration et la valorisation de ces archives, par le biais de séminaires de recherche pour les étudiants, par la recherche scientifique, et par la promotion d'échanges entre archivistes/chercheurs belges et congolais. Enfin, DIGICOLJUST a également été conçu comme un projet ouvrant la porte à une meilleure connaissance de l'histoire de la violence (armée) coloniale et de l'agence africaine en Afrique centrale, ainsi qu'au développement d'une histoire plus globale de la justice militaire aux 19e et 20e siècles.

Visant l'accessibilité de la collection d'archives de cours martiales et l'exploration des nouveaux agendas de recherche que ces sources pourraient permettre, le travail de Digicoljust a été organisé sur trois niveaux : un premier niveau d'identification et d'inventaire des sources ; un deuxième niveau concernant leur numérisation et leur préservation ; et un troisième niveau consacré à la diffusion en ligne et à la valorisation scientifique.

Transcendant ces trois niveaux, trois principes stratégiques ont guidé notre travail. Premièrement, dans le contexte difficile des débats sur l'héritage archivistique " partagé " de la bureaucratie coloniale, nous étions convaincus de l'importance de créer un outil numérique " simple " et convivial, tout en nous interrogeant sur l'approche numérique compte tenu de la fracture numérique persistante entre l'Europe occidentale et l'Afrique centrale. Deuxièmement, DIGICOLJUST devait fournir une première base pour le développement d'un dialogue et de collaborations avec des collègues congolais, en particulier avec les archivistes de la principale institution archivistique de la RDC, à savoir l'INACO. Troisièmement, en tant que projet pilote, DIGICOLJUST devait ouvrir la voie à d'autres financements pour le patrimoine et/ou la recherche sur une collection d'archives riche en possibilités scientifiques et sociétales.

### **Méthodologie**

Ces objectifs stratégiques ont donc été mis en œuvre le long de quatre domaines de travail distincts impliquant chacun la réalisation de livrables à l'aide de méthodologies propres.

Le premier domaine est l'ouverture à la recherche des archives des juridictions militaires coloniales grâce à l'identification, la décontamination, le transfert, l'inventariage, la description et la mise en contexte historique des archives des conseils de guerre et conseils de guerre d'appel de l'Etat indépendant du Congo (1885-1908) et du Congo belge (1908-1960). Les informations permettant d'identifier les affaires jugées par les conseils de guerre et les conseils de guerre d'appel ont en outre été encodées dans une base de données. En multipliant les points d'entrée dans les dossiers d'archives, cette base de données permet des recherches plus aisées et plus fines et la réalisation d'études statistiques. Plusieurs nouveaux fonds et séries d'archives relatives aux juridictions militaires coloniales (tribunaux militaires en campagne et tribunaux militaires du Rwanda) ont par ailleurs été identifiés et seront inventoriés au cours du projet de recherche DIGICOLJUST-2 qui débutera en 2023.

Le second domaine est la digitalisation et la préservation des archives. Le Conseil de guerre de Léopoldville a été choisi comme fonds pilote dans le cadre de la campagne de numérisation. Ont également été inclus dans cette campagne les dossiers jugés par le Conseil de guerre de Léopoldville ayant fait l'objet d'un appel au Conseil de guerre d'appel compétent (Boma, puis Léopoldville). En termes de préservation, toutes les archives des conseils de guerre et des conseils de guerre d'appel ont été reconditionnées, étiquetées et entreposées en magasin au sein des AGR2.

Le troisième domaine est celui de la valorisation des archives et la diffusion des résultats scientifiques du projet de recherche. Les archives des juridictions militaires ont été accessibles à la consultation dès leur arrivée aux AGR2 en décembre 2020. Dans le cadre du projet, deux séminaires de recherche à destination des étudiants en histoire ont été organisés à l'ULB et à la VUB sur base des archives des juridictions militaires coloniales durant l'année académique 2021-2022. Un [blog](#)

[Hypothèse](#) a été créé et alimenté durant tout le projet pour permettre au grand public et aux chercheurs de suivre le déroulement du projet et de découvrir les archives. Enfin, les archives ont également été valorisées auprès du jeune public grâce à la réalisation d'une valise pédagogique à destination de l'enseignement secondaire.

Le quatrième et dernier domaine est celui de l'établissement d'une collaboration avec nos collègues archivistes de l'INACO. Malgré l'épidémie de Covid-19 qui a empêché tout déplacement en 2020 et au début de 2021, deux voyages (à Kinshasa puis à Bruxelles) ont permis d'entamer un dialogue concret et constructif. Ces échanges ont mis en lumière la nécessité d'adopter une approche hybride pour partager notre patrimoine archivistique commun. Outre la digitalisation, la réalisation de copies papier doit également être envisagée comme un complément utile pour assurer une réelle ouverture des archives auprès du plus grand public congolais. C'est pourquoi les archives du Conseil de guerre de Léopoldville ont également été imprimées afin d'être consultables sur support papier à l'INACO.

### **Résultats et conclusions**

En 24 mois, l'équipe du projet a pu cartographier les archives, retracer leur histoire, concevoir un format d'accès en ligne, à la fois convivial et scientifique, pour la numérisation du programme pilote (1.174 dossiers/29.488 pages scannées du tribunal militaire de Léopoldville (1891-1956), soit environ 20% de la collection). Les archives sont [disponibles en ligne](#) depuis le 6 décembre 2022.

Malgré les obstacles causés par le Covid-19 (qui a retardé le début de notre projet) et par la décontamination et le transfert des 5.200 dossiers du Ministère des Affaires étrangères aux Archives de l'Etat, qui ont pris beaucoup de temps, les objectifs du projet seront atteints à la fin de 2022 : inventarisation de 19 groupes d'archives des tribunaux militaires avec des instruments de recherche professionnels ; numérisation et publication en ligne du programme pilote (1 174 dossiers d'affaires du tribunal militaire de Léopoldville) ; organisation d'un séminaire de recherche pour 90 étudiants de l'ULB & de la VUB ; soumission de 2 articles scientifiques respectivement à History in Africa et au Journal of African History ; développement d'un kit d'outils pour les enseignants du secondaire pour travailler avec la collection source en classe. En outre, DIGICOLJUST a conduit à la création d'une base de données ajoutant aux possibilités de recherche dans la collection des archives des tribunaux militaires.

En organisant le transfert des archives judiciaires et en les ouvrant à la recherche, DIGICOLJUST a activement soutenu les Archives d'Etat dans l'exécution de leur mission de service public. Par ailleurs, en numérisant une collection pilote d'archives de tribunaux militaires, en mettant en place une collaboration avec les archivistes de l'INACO autour d'objectifs opérationnels et en organisant leur visite de recherche à Bruxelles en septembre 2022, DIGICOLJUST a permis aux Archives d'Etat d'entamer un dialogue direct avec l'INACO. DIGICOLJUST a ainsi joué un rôle clé dans la concrétisation du partage de notre patrimoine archivistique commun avec la République démocratique du Congo.

Enfin, DIGICOLJUST a servi de tremplin indispensable à la poursuite des recherches. L'équipe de DIGICOLJUST a obtenu un financement pour DIGICOLJUST-2 "Military Violence and its (Dis)Contents in Colonial Congo : Sharing the Records, Writing the History", qui doit commencer en janvier 2023 et durer quatre ans. Cette deuxième phase de recherche permettra de compléter et d'approfondir nos réalisations actuelles avec la numérisation complète de la collection de dossiers des tribunaux militaires et la réalisation de trois nouveaux projets de recherche sur 1) la violence militaire au début du Congo colonial, 2) sur la violence basée sur le genre, et 3) sur la justice militaire en temps de guerre.

**Mots-clés :**

Histoire coloniale ; Tribunaux militaires ; État indépendant du Congo ; Congo belge ; Violence.